



# RÉFAM

Centre de Recherche, d'Évaluation  
et de Formation à l'Allaitement Maternel

Se former en 4 jours à l'accompagnement  
de l'allaitement maternel

Formation en classe virtuelle synchrone

Session 2021

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est reconnu organisme de DPC, enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC (Développement Professionnel Continu)<sup>1</sup>.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à l'**examen international organisé par IBLCE**<sup>2</sup> (organisme d'accréditation des IBCLC<sup>3</sup>).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation  
des pratiques  
professionnelles en  
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour  
l'amélioration des  
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels  
de renforcer leurs  
compétences relationnelles  
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser  
la recherche sur  
l'allaitement maternel  
en France**

<sup>1</sup><https://www.agencedpc.fr/>

<sup>2</sup>IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

<sup>3</sup>International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

## Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture ou autre professionnel exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Professionnel de la petite enfance soutenant des mères allaitant
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter le CREFAM.

## Objectifs généraux de la formation

La formation vise à :

- ◆ réactualiser les connaissances des participants sur la physiologie de la lactation et les besoins de la mère et de l'enfant au cours de la première année ;
- ◆ analyser les pratiques professionnelles en tenant compte des données les plus récentes ;
- ◆ renforcer les compétences des participants en communication pour accompagner les familles dans leur projet d'allaitement en favorisant la mise en œuvre des recommandations françaises sur le soutien pratique de l'allaitement.

## Les méthodes pédagogiques

Chaque groupe est constitué de 12 à 16 personnes.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices de mise en situation, l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

Les diaporamas sont courts, plutôt utilisés pour présenter une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation et dans une session indépendante, pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

L'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique. Les participants sont invités à fixer par écrit leurs objectifs personnels à l'issue de chaque module et à évaluer la formation. Lors du bilan de fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation de l'acquisition des connaissances et des pratiques qui est ensuite repris et corrigé en commun.

## Formateurs

Ils sont formateurs pour adultes, consultants en lactation et ont une expérience approfondie du soutien de l'allaitement.

## Documents de cours

Le document d'environ 100 pages envoyé aux participants par voie postale avant la formation inclut :

- ◆ des fiches de synthèse directement utilisables pour la pratique
- ◆ des articles plus détaillés pour un approfondissement des connaissances et des pratiques vues pendant la formation. D'autres articles peuvent être ajoutés en fonction des attentes spécifiques des participants.

Les stagiaires ont également accès à une liste de recommandations officielles et de ressources (accessibles sur Internet).

## Modalités pratiques

Chaque groupe est constitué de 12 à 16 personnes. La durée de la formation est de 28 heures réparties en 2 modules de 2 jours chacun.

Afin de répondre au mieux à leurs attentes, le CREFAM envoie par mail aux participants un questionnaire avant la formation.

La formation est organisée en **classe virtuelle synchrone** aux dates suivantes :

16 et 17 mars - 8 et 9 avril 2021 ;  
de 8 h 30 à 17 h ; 1 h 30 sont prévues pour le déjeuner et les pauses.

Ces horaires peuvent être légèrement ajustés par le groupe en début de formation.

## Coût de la formation

160 € par jour, soit 640 €.

Règlement par virement dans les 10 jours après chaque module, soit 320 € avant le 27 mars et 320 € avant le 19 avril 2021.

## Programme détaillé de la formation

La répartition et le contenu des sessions peuvent être aménagés selon les besoins du groupe de formation.

### Premier jour

#### Accueil et présentation

Ce temps permet :

- ✓ la présentation de la formation et des intervenants,
- ✓ le recueil des attentes de chaque participant,
- ✓ le recueil du bilan préformation écrit réalisé par chaque participant,
- ✓ un échange sur les pratiques professionnelles des participants.

#### Les débuts de l'allaitement

**À l'issue de cette session, les participants seront capables de :**

- ✓ *décrire la séquence comportementale physiologique du nouveau-né dans les 2 heures qui suivent sa naissance.*
- ✓ *indiquer aux mères les critères de suivi de l'allaitement les premiers jours ;*
- ✓ *utiliser les repères d'efficacité de la tétée et les transmettre aux mères ;*
- ✓ *proposer à la mère 3 actions simples prévenant d'éventuelles difficultés et les lui expliquer.*

#### Principaux contenus de la session

- ✓ L'accueil du bébé en salle de naissance, besoins physiologiques et comportement biologiquement programmé.
- ✓ Les indicateurs de suivi de l'allaitement les premières semaines.
- ✓ L'observation d'une tétée et les moyens d'augmenter son efficacité.
- ✓ L'évolution des besoins et des rythmes des nouveau-nés le premiers mois.
- ✓ La communication dans la bienveillance : soutenir les mères en tenant compte de leur état émotionnel.

Le fonctionnement de la lactation et de la succion au sein (à partir de cas cliniques ou situations rencontrées par les participants)

**À l'issue de cette session, les participants seront capables de :**

- ✓ *citer les différentes parties du sein et de l'anatomie de la bouche du bébé et leur rôle dans la synthèse du lait et son transfert au cours de la tétée.*
- ✓ *décrire 3 fonctions de la prolactine et de l'ocytocine et 3 mécanismes de régulation de la synthèse du lait ayant un impact pour la pratique.*
- ✓ *indiquer 3 causes maternelles d'insuffisance de la lactation et 5 causes de retard de la lactogénèse II liées aux conditions d'accueil en salle de naissance.*
- ✓ *identifier 5 différences majeures entre la prise d'un biberon et la tétée au sein.*

#### Principaux contenus de la session

- ✓ L'état actuel des connaissances sur l'anatomie du sein et la physiologie de la lactation.
- ✓ La physiologie de la succion au sein.
- ✓ L'information sur la conduite pratique de l'allaitement : répondre à des questions fréquentes de mères.
- ✓ La communication favorisant la confiance en soi de la mère.

## Deuxième jour

### L'installation de la mère et de l'enfant pendant la tétée

#### À l'issue de cette session, les participants seront capables de :

- ✓ *décrire à l'aide de 5 critères une position appropriée de l'enfant pour une tétée efficace.*
- ✓ *expliquer en citant 5 critères une prise du sein favorisant un transfert de lait adéquat.*
- ✓ *citer 5 critères d'observation de l'efficacité d'une tétée.*

#### Principaux contenus de la session

- ✓ La tétée efficace : positions, prise du sein.
- ✓ Aider « sans les mains » une mère qui met son enfant au sein.
- ✓ Les différentes positions utiles (césarienne, refus d'un sein, positions couchées).
- ✓ Les nouvelles données sur la tétée où le bébé est l'acteur principal : l'allaitement instinctif.
- ✓ Les dernières recherches sur l'utilisation du bout de sein en silicone.
- ✓ La communication dans la relation d'aide : Valoriser, Informer, Suggérer avec Authenticité.

### La poursuite de l'allaitement

#### À l'issue de cette session, les participants seront capables de :

- ✓ *répondre aux questions pratiques des mères, leur apporter le soutien nécessaire à la réussite de leur projet d'allaitement ;*
- ✓ *prévenir le sevrage prématuré et non désiré ;*
- ✓ *transmettre des points de repère simples pour favoriser l'autonomie des parents.*

#### Principaux contenus de la session

- ✓ Les besoins du bébé.
- ✓ Croissance du bébé allaité les six premiers mois.
- ✓ Les pleurs, les coliques, le sommeil.
- ✓ Les selles du bébé allaité.
- ✓ Contraception et allaitement.
- ✓ L'alimentation de la mère pendant l'allaitement, l'hygiène de vie.
- ✓ La reprise de l'activité professionnelle de la mère.
- ✓ Médicaments, tabac, alcool, drogues et leur passage dans le lait (informations générales).

## Troisième jour

### Bilan des deux premiers jours

Ce temps permet aux participants d'échanger sur :

- ✓ les pratiques mises en œuvre depuis la première partie de la formation et leurs résultats.
- ✓ les situations difficiles rencontrées récemment et les nouvelles questions qu'elles amènent.
- ✓ les observations sur les apports de la formation.

### Les difficultés rencontrées au cours des premières semaines

**À l'issue de cette session, les participants seront capables de :**

- ✓ *utiliser les suggestions appropriées pour des difficultés courantes d'allaitement ;*
- ✓ *citer 5 suggestions pour éviter les pertes de poids préoccupantes ou les prises de poids insuffisantes les premiers jours ;*
- ✓ *décrire les moyens de maintenir ou relancer la lactation après un démarrage difficile ;*
- ✓ *indiquer 5 bénéfices du contact en peau à peau.*

### Principaux contenus de la session

- ✓ Travail de cas cliniques (adaptés selon les besoins spécifiques des stagiaires) sur :
  - Les crevasses du sein.
  - L'engorgement.
  - Le bébé qui « refuse » de téter.
  - Le bébé somnolent.
  - Le bébé prématuré tardif.
  - Les pertes de poids préoccupantes les premiers jours, le don de complément.
  - Le peau à peau : un soin pour la mère et l'enfant.
- ✓ La communication bienveillante : apporter une aide technique en favorisant l'autonomie de la mère.

### L'information fournie en période prénatale

**À l'issue de cette session, les participants seront capables de :**

- ✓ *identifier, au cours d'un entretien, les représentations des parents pouvant éventuellement constituer un obstacle à leur projet d'allaitement ;*
- ✓ *discuter les outils pédagogiques pertinents pour animer une réunion prénatale sur l'allaitement ;*
- ✓ *identifier les points de repère essentiels à transmettre aux futurs parents ;*
- ✓ *citer 3 moyens de communication pour s'assurer que la transmission d'informations est efficace.*

### Principaux contenus proposés pour la session

- ✓ La création du lien mère-enfant : le premier regard.
- ✓ Les rythmes et soins du nouveau-né.
- ✓ La place du père et le soutien par l'entourage.
- ✓ La bienveillance dans la communication : accepter les idées reçues sans les approuver, suggérer sans donner l'impression de critiquer.
- ✓ Le travail en réseau pour le soutien des familles après la sortie de maternité.

## Quatrième jour

### Accompagner les familles lors de la diversification alimentaire et du sevrage

#### À l'issue de cette session, les participants seront capables de :

- ✓ *fournir des informations pertinentes aux familles lors du sevrage ;*
- ✓ *transmettre des points essentiels des recommandations sur la diversification alimentaire ;*
- ✓ *identifier les difficultés des mères qui vivent un allaitement long ;*
- ✓ *discuter de l'intérêt de la poursuite de l'allaitement après 6 mois pour la santé de la mère et de l'enfant.*

#### Principaux contenus proposés pour la session

- ✓ Les différents types de sevrage.
- ✓ L'allaitement après 6 mois, les bénéfices, les obstacles psycho-sociologiques.
- ✓ La prise de poids du bambin allaité.
- ✓ Les recommandations actuelles validées sur la diversification de l'enfant allaité.

### Organiser des actions spécifiques de soutien des familles en post-natal

#### À l'issue de cette session, les participants seront capables de :

- ✓ *expliquer en quoi les actions collectives sont complémentaires des consultations de suivi postnatal ;*
- ✓ *discuter 3 principes d'animation de groupes de parents.*

#### Principaux contenus proposés pour la session

- ✓ L'organisation d'ateliers thématiques et de réunions d'échanges.
- ✓ Les outils d'animation pour favoriser la participation active des parents.
- ✓ Le soutien bienveillant : communiquer en s'appuyant sur les compétences des parents.

### Bilan de la formation

Le bilan de la formation est réalisé à l'oral et par écrit à l'aide :

- ✓ d'un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation ;
- ✓ d'un questionnaire de satisfaction.

Un échange sur les projets des participants clôture la formation.



## Engagement de confidentialité

J'ai bien noté que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM pour ma formation sont destinés exclusivement à l'approfondissement du contenu de la formation et à mon étude personnelle.

Ils ne sont pas destinés à être diffusés en dehors du groupe de formation et ne peuvent donc être copiés ou transmis à un tiers, par quelque moyen que ce soit sans autorisation écrite de la responsable de la formation.

Cette clause de confidentialité concerne :

- les documents fournis sous forme papier ou envoyés par messagerie et portant le logo du CREFAM ainsi que la mention « Ce document est propriété du CREFAM, à ne pas diffuser sans autorisation du CREFAM » ;
- les sessions d'enseignement à distance et les vidéos mises en ligne sur la chaîne privée du CREFAM.

Je soussigné(e) ..... certifie avoir lu les clauses de confidentialité du CREFAM et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Ce document prend effet lorsque l'inscription est confirmée.

## Demande d'inscription

Formation : « Se former en 4 jours à l'accompagnement de l'allaitement maternel »  
16-17/03 et 8-9/04/2021

### 1. Votre projet.

.....  
.....

### 2. Votre identité.

NOM..... Prénom.....

Né(e) le ..... à .....

Profession : .....

Établissement : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Téléphone ..... Portable ..... Courriel .....

Adresse à laquelle je souhaite recevoir les documents pédagogiques :

.....

.....

Téléphone ..... Portable ..... Courriel .....

### 3. Coût de la formation et modalité des versements.

160 € par jour, soit 640 €.

Règlement par virement dans les 10 jours après chaque module, soit 320 € avant le 27 mars et 320 € avant le 19 avril 2021.

En cas de prise en charge individuelle, un chèque de caution de 160 € est à joindre à la présente demande pour valider l'inscription (ce chèque vous sera rendu à la réception des virements).

Si des modalités particulières de règlement ou de facturation sont souhaitées, merci de les préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation.

.....

.....

4. **Prise en charge de la formation.** (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application de l'article des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....  
.....

Interlocuteur : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

- Autre financement : (précisez)

.....

L'inscription est prise en compte à la réception (cachet de la poste faisant foi) de cette demande d'inscription complétée.

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, le CREFAM retiendra les sommes effectivement dépensées ou engagées pour son exécution.

Si une formation est annulée par le CREFAM (ex. en cas d'inscription d'un nombre insuffisant de stagiaires), les inscriptions à cette formation sont remboursées en totalité.

5. **Pièces à joindre à votre dossier :**

- Engagement de confidentialité
- Chèque de caution de 160 € (en cas de prise en charge individuelle)

Fait à : ..... Le : .....

Signature du/de la candidat/e

Signature du financeur